

## AGENDA

### 3ème réunion du groupe de travail RÉSEAU DE COOPÉRATION ET D'ÉCHANGE D'INFORMATIONS 24/7

Police judiciaire  
Lisbonne, 4-5 juillet 2024

#### JEUDI 4 JUILLET 2024

09.00 - 09.30	Inscription
09.30 - 09.45	<b>Ouverture de la réunion</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Dr. iur. Oscar ALARCÓN-JIMÉNEZ, Secrétaire exécutif de la Convention MEDICRIME</li><li>✓ Représentant portugais</li></ul>
09.40 - 10.00	<b>Examen du rapport sur la capacité du réseau 24/7 en matière de coopération et d'échange d'informations : Lutte contre les produits médicaux falsifiés - Programme mondial</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ M. Hugo Bonar, expert indépendant</li></ul>
10.00 - 10.15	<b>Objectif de la troisième réunion du groupe de travail :</b> Formulez une recommandation sur l'un des points suivants : <ol style="list-style-type: none"><li>que un réseau 24/7 sur la coopération et l'échange d'informations <b>soit établi</b> pour inclure spécifiquement les délits de falsification de produits médicaux et les délits connexes ;</li><li>qu'un réseau 24/7 sur la coopération et l'échange d'informations <b>ne soit pas mis en place</b> pour inclure spécifiquement les délits de falsification de produits médicaux et les délits connexes ;</li><li>que les crimes liés aux produits médicaux et les crimes connexes ne sont pas considérés comme une catégorie spécifique de crimes à enregistrer par les pays</li></ol>
10.15 - 11.00	<b>Expériences générales des pays</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Portugal</li><li>✓ Bulgarie</li><li>✓ Arménie</li><li>✓ Maroc</li></ul>

## 11.30 - 12.30

## ATELIERS

11.30 - 11.45

**Lorsqu'un produit médical se situe entre deux approches en matière d'application de la loi et/ou de législation, quelles en sont les conséquences ?**

- ✓ M. Mark Jackson, spécialiste de la lutte contre le détournement des produits pharmaceutiques et le commerce illicite

11.45 - 12.00

**Difficultés rencontrées par les organisations internationales, les ONG et les associations industrielles lorsque l'approche de la notification des produits médicaux contrefaits n'est pas claire**

- ✓ Mme Cecilia Fant, responsable des enquêtes chez Harod Global Investigative Solutions

12.00 - 12.30

**Atelier 1 - Réseaux existants et leur capacité à inclure spécifiquement les crimes liés aux produits médicaux et les crimes connexes**

- Examiner les forces et les faiblesses des réseaux existants pour inclure les crimes liés aux produits médicaux et les crimes connexes.
- Examiner leur capacité à inclure les crimes liés aux produits médicaux et les crimes connexes (est-il possible d'adapter les réseaux existants pour qu'ils incluent spécifiquement les crimes liés aux produits médicaux et les crimes connexes ?)

12.30 - 14.00

Pause *déjeuner*

14.00 - 14.20

**Le fonctionnement du réseau cybercrime 24/7 - Faire face aux défis modernes - la création d'un nouveau réseau spécialisé**

- ✓ Expert en cybercriminalité Fonctionnement du réseau

14.20 - 14.50

**Atelier 2 - Un réseau dédié à la criminalité liée aux produits médicaux contrefaits/falsifiés et aux délits connexes en ce qui concerne la coopération et l'échange d'informations.**

- Examiner comment ce réseau pourrait fonctionner parallèlement aux réseaux existants ou en parallèle (faisabilité d'un réseau distinct).
- Déterminer qui a la capacité et la volonté de gérer ce type de réseau.
- Examiner les conséquences et l'impact de l'adhésion de certains pays et de la non-adhésion d'autres.

15.00 - 15.20

**Traiter la criminalité liée aux produits médicaux dans le cadre d'une enquête pénale générale Réseau de coopération et d'échange d'informations 24/7 - les défis et les conséquences**

✓ Représentant italien (Carabinieri/Procureur)

15.20 -15.40

**Faire face à la coopération et à l'échange d'informations sur les produits stupéfiants illicites sans classification**

✓ M. Roni Berkowitz, responsable de l'application et des inspections Ministère de la santé, Israël

15.40 - 16.10

**Atelier 3 - Adoption d'une approche visant à ne pas inclure les crimes liés aux produits médicaux en tant que type de crime spécifique pour la communication et l'échange d'informations dans un réseau 24/Network.**

- Examinez comment ce type de crime peut être communiqué efficacement et comment des informations peuvent être échangées, tant au niveau national qu'international en tant que crime.
- Examiner s'il convient de le considérer comme un délit général et non comme un type de délit spécifique pour un réseau de communication et d'échange d'informations.

16.10 - 17.00

**Atelier 4 - Adoption d'une approche visant à inclure les délits liés aux produits médicaux en tant que type de délit spécifique pour la communication et l'échange d'informations dans un réseau fonctionnant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.**

- Réfléchir à la conception d'un réseau optimal à cette fin (réseau autonome ou intégré à des réseaux existants).
- Étudier la faisabilité d'un tel système
- Réfléchir aux pays qui pourraient adhérer au réseau (obligations et avantages)
- Examiner la nécessité de contrôler l'efficacité de tout réseau proposé
- Examiner comment et quand commencer la mise en place du réseau et par qui.

09.30 - 10.00

**Atelier 5 - Faisabilité d'encourager les pays à participer à un réseau 24/7 qui inclut la criminalité liée aux produits médicaux et la criminalité connexe en tant que type de criminalité spécifique pour la coopération et l'échange d'informations à la fois au niveau national et international.**

- Examiner les défis et les opportunités du Conseil de l'Europe pour les présenter aux pays.
- Réfléchissez à la manière dont les participants à cette réunion pourraient contribuer à promouvoir cette initiative auprès de leurs autorités internes.
- Examiner comment l'initiative doit être présentée aux réseaux existants sur l'intérêt et les possibilités d'adopter un réseau 24/7 dans ce domaine.

10.00- 10.30

**Présentation des résultats des ateliers et des conclusions**

Professeur Asier Urruela Mora, Dr. iur. Docteur en médecine, Université de Saragosse

10.30 - 11.00

*Pause matinale*

11.00 - 11.30

**Discussion générale et recommandation sur les résultats de la réunion**

Options de recommandation à sélectionner :

- a. Un réseau 24/7 sur la coopération et l'échange d'informations **soit établie** pour inclure spécifiquement les délits de falsification de produits médicaux et les délits connexes.
- b. Un réseau 24/7 sur la coopération et l'échange d'informations **n'est pas établi** pour inclure spécifiquement les délits de falsification de produits médicaux et les délits connexes.
- c. Les crimes liés aux produits médicaux et les crimes connexes **ne sont pas considérés comme une catégorie spécifique** de crimes à enregistrer par les pays.

11.30 - 12.00 **Clôture de la réunion**

- ✓ Dr. iur. Oscar ALARCÓN-JIMÉNEZ, Secrétaire exécutif de la Convention MEDICRIME
- ✓ Représentant portugais

Notes :

- Les ateliers sont consécutifs et non simultanés
- Tous les participants assisteront à tous les ateliers



Cette réunion a été organisée dans le cadre du projet CRIMFAMED (Countering falsified medical products - Global programme), financé par une contribution volontaire de la France.